

France  
services

ESPACE

France Services  
Cour-Cheverny



Lettre d'information - 1er trimestre 2026



Lun, Mar, Ven

9h - 12h / 13h30 - 17h15

**Mercredi** 9h - 12h30

**Judi** 14h00 - 17h45

Tél. 02 54 74 32 07

NOS PARTENAIRES



À LA UNE - Ce qui change au 1er janvier 2026

### Le SMIC revalorisé

La revalorisation annuelle du salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC) est de 1,18 % au 1er janvier 2026, soit 1 823,03 euros le SMIC mensuel brut. Cette revalorisation combine deux critères : l'inflation et l'évolution des salaires.

### Le calcul du DPE évolue

À partir du 1er janvier 2026, l'électricité est moins pénalisée dans le calcul du diagnostic de performance énergétique (DPE), aligné sur le standard européen.

Avant : 1 kWh d'électricité = 2,3 kWh comptabilisés dans le DPE.  
Après : 1 kWh d'électricité = 1,9 kWh comptabilisé.

Le logement chauffé à l'électricité (radiateurs, pompe à chaleur, chauffe-eau thermodynamique...) peut passer de F à E, ou de E à D et sortir de la catégorie « passoire thermique » sans travaux.

### Obligation de déclarer les dons en ligne

La déclaration en ligne des dons reçus devient obligatoire dès le 1er janvier 2026.

L'obligation concerne les dons réalisés entre particuliers, notamment :

- ▶ les sommes d'argent, quelle que soit leur date de versement
- ▶ les dons manuels de biens meubles : bijoux, véhicules, œuvres d'art, etc. ;
- ▶ les actions.

### Nouveaux tarifs pour les timbres et les colis

Les prix des courriers et des colis augmentent de 7,4 % en moyenne à partir du 1er janvier 2026.

Le prix de la lettre verte passe à 1,52 euro.

Les tarifs des Colissimo augmentent en moyenne de 3,4 %.

Espace France Services de Cour-Cheverny  
1 Place de la République - 41700 COUR-CHEVERNY  
02 54 74 32 07 - efs@mairie-cour-cheverny.fr

France  
services

## L'Espace France Services de Cour-Cheverny rejoint le dispositif Guid'Asso



# Guid'Asso

Réseau national d'appui

L'Espace France Services de Cour-Cheverny a officiellement conventionné avec le dispositif Guid'Asso, un réseau national d'appui et d'orientation à destination des associations. Cette labellisation marque une nouvelle étape dans le renforcement de l'accompagnement proposé aux acteurs associatifs du territoire.

### Guid'Asso : un service public d'appui à la vie associative

Guid'Asso est un dispositif porté par l'État et les collectivités, en lien avec les réseaux associatifs, dont l'objectif est de faciliter l'accès à une information fiable, gratuite et de proximité pour toutes les associations, quels que soient leur taille, leur domaine d'activité ou leur niveau de structuration.

Il s'adresse aussi bien :

- aux associations en création,
- aux bénévoles et dirigeants associatifs,
- qu'aux associations déjà établies souhaitant se développer, se structurer ou faire face à des difficultés ponctuelles.

### Un accompagnement de proximité à Cour-Cheverny

Grâce à cette convention, l'Espace France Services de Cour-Cheverny devient un point d'entrée identifié du réseau Guid'Asso. À ce titre, il propose un premier niveau d'accueil, d'écoute et d'orientation pour les associations locales.

Concrètement, les associations peuvent y trouver :

- des informations sur leurs obligations administratives et juridiques (statuts, gouvernance, responsabilité des dirigeants, etc.) ;
- une orientation vers les interlocuteurs compétents (structures spécialisées, réseaux associatifs, services de l'État ou des collectivités) en fonction de leurs besoins spécifiques.

L'objectif n'est pas de se substituer aux experts, mais de permettre aux associations de ne pas rester seules face à leurs questions et de gagner du temps dans leurs démarches.

### Un atout pour dynamiser le tissu associatif local

Le conventionnement avec Guid'Asso renforce le rôle de l'Espace France Services comme lieu ressource de proximité, au service de la cohésion sociale et du dynamisme local. En facilitant l'accès à l'information et à l'accompagnement, ce dispositif contribue à :

- sécuriser l'engagement bénévole,
- favoriser la pérennité des associations,
- encourager l'émergence de nouveaux projets associatifs sur le territoire.

### Un service gratuit et ouvert à toutes les associations

L'accueil Guid'Asso au sein de l'Espace France Services de Cour-Cheverny est gratuit et s'adresse à toutes les associations, sans condition de taille ou de secteur d'activité.

Les associations intéressées peuvent se rapprocher de l'Espace France Services pour obtenir des informations ou être orientées vers les ressources adaptées à leurs besoins.



## LE SAVIEZ-VOUS ?



Parcoursup : c'est bientôt le moment de saisir les vœux

La phase principale de la procédure nationale de préinscription sur Parcoursup débute le 19 janvier. Les candidats peuvent formuler leurs vœux d'inscription jusqu'au 12 mars (jusqu'au 8 septembre pour les formations en alternance). Cette étape est essentielle pour accéder aux formations de l'enseignement supérieur et doit être réalisée dans les délais impartis.

Pour mémoriser et voir en un coup d'œil les dates clés de la session 2026, utilisez le module calendrier de la procédure Parcoursup 2025-2026 proposé par Service Public :

<https://www.service-public.gouv.fr/simulateur/calcul/CalendrierParcoursup>



FINANCES PUBLIQUES

Réductions et crédits d'impôt : êtes-vous concerné par l'avance de 60 % ?

Vous employez un salarié à domicile pour le ménage ou la garde d'enfant ? Vous avez des frais d'hébergement en Ehpad ? Vous versez des dons à des associations ou des cotisations syndicales ? Vous avez droit à des crédits d'impôt pour ces dépenses. Une avance de 60 % de leur montant total vous sera versée le 15 janvier.

L'avance de 60 % est ainsi calculée sur la base des réductions ou crédits d'impôts portés dans la déclaration d'impôts 2024 déposée au printemps 2025. Le paiement est effectué par virement sur le compte bancaire dont les coordonnées sont mentionnées dans le service en ligne « Gérer mon prélèvement à la source » sur le site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr). Ce virement sera libellé « AVANCE CREDIMPOT ».

## IMPÔTS : votre espace sécurisé change de nom



À partir du 15 décembre 2025, votre "espace particulier" devient votre "espace Finances publiques".

### Pourquoi ce changement ?

Pour vous permettre de profiter bientôt de nouveaux services qui iront au-delà de vos seules démarches fiscales. Cette nouvelle appellation prépare donc l'avenir de votre espace sécurisé, dont vous pourrez découvrir les évolutions dans les prochains mois.

Pour commencer, les particuliers concernés peuvent désormais consulter et payer certaines factures de services publics locaux comme par exemple les factures d'eau, la cantine scolaire, la crèche, les activités périscolaires ou encore les factures hospitalières.

---

## Les coordonnées des centres communaux d'action sociale désormais disponibles dans l'annuaire Service Public

Au sein des centres communaux d'action sociale (CCAS), vous pouvez bénéficier d'un accompagnement pour votre demande d'aides sociales (aides pour les personnes âgées, pour les personnes en grande précarité, pour les personnes en situation de handicap, etc.). Dans les communes de plus de 1 500 habitants, un CCAS est obligatoirement présent. Vous pouvez désormais retrouver au sein de l'annuaire de Service Public les coordonnées de votre CCAS.

Depuis le 12 janvier, sur le site [service-public.gouv.fr](https://service-public.gouv.fr) vous pouvez trouver les coordonnées des centres communaux d'action sociale (CCAS) et des centres intercommunaux d'action sociale (CIAS).

Un CCAS est un service public de proximité dont le rôle est de soutenir les personnes en difficulté (personnes en situation de handicap, personnes âgées en difficulté, familles et personnes en situation de précarité) et de garantir un accès aux aides.

Vous pouvez vous adresser au CCAS de votre commune, ou au CIAS, pour notamment :

- obtenir des informations sur les prestations sociales que vous pouvez percevoir ;
- être orienté vers le bon interlocuteur en fonction de vos besoins ;
- obtenir de l'aide pour constituer votre demande d'allocation personnalisée d'autonomie ;
- déposer une demande d'aide sociale à l'hébergement ;
- demander une aide extralégale, versée par votre mairie ou votre conseil départemental

### À savoir

Les communautés de communes, les communautés d'agglomérations, les communautés urbaines et les métropoles peuvent, elles, créer un centre intercommunal d'action sociale (CIAS). Un CIAS est l'équivalent intercommunal du CCAS ; il y est menée une action sociale à une échelle plus large (le territoire intercommunal), dans une logique de mutualisation des moyens.



## Découvrez le nouveau planning des ateliers numériques de l'Espace France Services

Les ateliers numériques ont lieu un mardi sur deux, l'après-midi. Proposés gratuitement par M. HEMOND, conseiller numérique, ils se déroulent de 14h à 15h30 ou de 15h30 à 17h. Le même programme est proposé sur les deux créneaux.

Ateliers gratuits et ouverts à tous sur  
inscription :  
02 54 74 32 07 ou  
efs@mairie-cour-cheverny.fr

Les mardis de 14h00 à 15h30  
ou de 15h30 à 17h00



Ateliers numériques - Espace France Services  
Janvier - Juin 2026

Les mardis  
de 14h à 15h30  
ou  
de 15h30 à 17h00

Janvier - Février

**20 Janvier**

Accès à la bibliothèque numérique  
départementale. Inscription et découverte  
des ressources

**03 Février :**

Zoom sur la gestion des favoris  
internet. Utilisation et  
organisation des favoris

**17 Février :**

Spéciale associations : RGPD et  
associations, les règles, les devoirs et  
obligations des associations

Mars

**03 Mars**

IA Intelligence Artificielle les dernières  
avancées et les nouveaux usages pour le  
grand public

**17 Mars :**

Achats par internet, les comparateurs de  
prix, les précautions et astuces pour acheter  
en toute sérénité

Avril

**07 Avril**

Smartphone : localiser un téléphone perdu,  
le faire sonner à distance, le bloquer...

**21 Avril**

Cybersecrétité : Fuites de données, gestion  
des mots de passe, wifi public, les bonnes  
pratiques...

Mai

**05 Mai:**

Smartphone : Sauvegarder ses données,  
sauvegarde sms/contacts/photos...

**19 Mai :**

Découverte de Affinity, l'alternative  
gratuite à Photoshop.

Juin

**02 Juin**

Mémoire et numérique, les outils pour  
faire travailler sa mémoire

**16 Juin**

Quiz et exercices pratiques sur le  
classement (photos et documents...) PC.

inscriptions au 02 54 74 32 07 ou efs@mairie-cour-cheverny.fr